

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

DOSSIER VAE	
Code de l'éducation : articles L. 335-5 et R. 335-7	
Certification Professionnelle	ENTREPRENEUR DU BATIMENT niveau II - code NSF 310 p Enregistrée au RNCP par arrêté publié au JO le 05/08/2017

**DEMANDE DE VALIDATION
DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**

Nom de naissance :
(c'est celui qui figure sur votre extrait de naissance)

Nom d'usage :
(s'il y a lieu)

Prénoms :

Age : Homme : Femme :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mobile :

E-mail :

Statut au moment de la demande :
(salarié, gérant salarié, gérant non salarié, artisan, stagiaire en formation professionnelle, demandeur d'emploi, ...)

.....

↳ Si vous êtes salarié-e, nom et code postal de l'entreprise :
.....
.....

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

Cadre réservé au secrétariat de la commission VAE de l'ESJDB

N° dossier VAE : dossier reçu le : dossier complet le :

N° livret de recevabilité : Recevabilité obtenue le :

Passage en jury le :

DEMANDE VAE "Entrepreneur du Bâtiment"

INFORMATIONS AU CANDIDAT

Rappel du dispositif général de VAE :

- Première étape : la recevabilité
- Deuxième étape : la rédaction du dossier VAE
- Troisième étape : entretien avec le jury de VAE et notification de la décision du jury.

Votre candidature pour l'obtention du titre de "Entrepreneur du Bâtiment" a été jugée recevable et il vous est proposé maintenant de rédiger un dossier plus détaillé - appelé dossier VAE - portant sur votre parcours personnel et professionnel. Une fois établi - et accompagné de ses justificatifs - votre dossier VAE sera étudié par le jury chargé de valider le titre de "Entrepreneur du Bâtiment".

La décision du jury peut être :

- une **validation totale** : vous obtenez alors le titre de "Entrepreneur du Bâtiment" ;
- une **validation partielle** : le jury précise les Unités de Compétences du titre "Entrepreneur du Bâtiment" acquises. Il se prononce sur celles restant à acquérir, et préconise les modalités d'acquisition. Vous conservez pendant cinq ans le bénéfice des Unités de Compétences validées ;
- un **ajournement** : le jury ne valide aucune des Unités de Compétences du titre "Entrepreneur du Bâtiment". Le jury vous formulera alors des conseils.

Le présent dossier VAE est composé de plusieurs parties :

- 1 - Déclaration sur l'honneur à signer
- 2 - Parcours de formation
- 3 - Expérience professionnelle
- 4 - Expérience extraprofessionnelle bénévole ou de volontariat
- 5 - Projet et motivations
- 6 - Description de votre expérience en lien avec le titre "Entrepreneur du Bâtiment"
- 7 - Fiche récapitulative "activités réalisées - compétences acquises"
- 8 - Conclusion
- 9 - Récapitulatif des preuves jointes

Dossier VAE en 3 exemplaires reliés à retourner
au moins 1 mois avant la tenue du jury à

ESJDB – Inscriptions VAE
Domaine de Saint-Paul - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Téléphone R.GORAM : 01 30 85 24 86 - Fax : 01 30 85 24 45

accompagné d'un chèque de 500 € libellé à l'ordre de IT-FFB / ESJDB

DEMANDE VAE "Entrepreneur du Bâtiment"

1- Déclaration sur l'honneur

(Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002)

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné-e,

Né(e) le : à :

Adresse :

.....
.....

Certifie sur l'honneur :

- avoir rédigé ce dossier moi-même
- confirmer l'exactitude de toutes les informations figurant dans ce dossier VAE
- demander la validation des acquis de mon expérience pour l'obtention du titre de **"Entrepreneur du bâtiment"**

Fait à le

Signature

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

2 - PARCOURS DE FORMATION

(fiche à dupliquer autant que nécessaire).

1. Formation initiale :

Il s'agit des formations de type scolaire, universitaires ou en apprentissage. Joindre les attestations de formation et les copies des diplômes obtenus.

Diplôme préparé		Diplôme ou niveau obtenu
période	intitulé	

2. Formation professionnelle continue :

Il s'agit de tous types d'actions de formation professionnelle continue. Joindre les attestations.

Période de formation	Intitulé de la formation	Durée de la formation	Organisme ou formateur	Contenu de la formation

DEMANDE VAE "Entrepreneur du Bâtiment"

3 - EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

(lister les expériences de la plus récente à la plus lointaine)

Présentez l'ensemble de votre parcours professionnel :

Inscrivez chacun des emplois (suffisamment significatifs) que vous avez occupés jusqu'à ce jour, y compris celui que vous occupez actuellement, du plus récent au plus ancien (*fiche à dupliquer autant que nécessaire*).

EMPLOI OCCUPÉ (intitulé de votre fonction)	PÉRIODE et DURÉE	EMPLOYEUR Nom - Adresse Activité principale	PRINCIPALES ACTIVITÉS dans cet emploi

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

4 - EXPERIENCE EXTRA PROFESSIONNELLE

(lister les expériences de la plus récente à la plus lointaine)

Présentez les fonctions extraprofessionnelles, bénévoles ou de volontariat que vous avez exercées, y compris celle(s) que vous exercez actuellement, du plus récent au plus ancien (*fiche à dupliquer autant que nécessaire*).

FONCTION ou activité exercée	PÉRIODE et DURÉE	ORGANISME Nom - Adresse Activité principale	PRINCIPALES ACTIVITÉS

DEMANDE VAE "Entrepreneur du Bâtiment"

5 – PROJET ET MOTIVATIONS

Quelles sont les motivations qui vous conduisent à demander la validation de vos acquis d'expérience en vue de l'obtention du titre de "Entrepreneur du Bâtiment" ?

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

6 – DESCRIPTION DE VOTRE EXPERIENCE

Utiliser le nombre de pages nécessaires pour décrire votre expérience

Bloc 1 :

Conception d'une stratégie commerciale à partir d'un diagnostic global

1. Mise en œuvre d'une démarche de diagnostic
2. Elaboration d'outils de pilotage de l'activité commerciale
3. Définition et déclinaison de sa politique de communication commerciale

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

Bloc 2 :

Gestion comptable et financière

1. Etude de prix et suivi analytique de chantiers
2. Gestion financière de l'entreprise

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

Bloc 3 :

Gestion administrative et réglementation

1. Formalisation de la politique contractuelle de l'entreprise
2. Application du droit social et optimisation des conditions de travail

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

Bloc 4 :

Organisation et management des ressources humaines

1. Organisation des RH de l'entreprise en articulant les 2 composantes : structure / chantier
2. Gestion des compétences et fidélisation dans une démarche d'anticipation
3. Animation des RH de l'entreprise en articulant les 2 composantes : structure / chantier

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

Bloc 5 :

**du diagnostic au plan d'actions : élaboration d'un projet
(dans une perspective de reprise ou de développement d'activité)**

1. Elaboration et pilotage de la stratégie générale
2. Elaboration et suivi d'un plan d'actions commerciales
3. Identification et appropriation/ incarnation des valeurs et de l'identité de l'entreprise
4. Valorisation de l'entreprise et étude du plan de financement

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

MISSION TRANSVERSALE

Vous choisissez de décrire une situation professionnelle complexe vous ayant permis de développer des compétences transverses du référentiel "Entrepreneur du Bâtiment".

Décrivez-nous l'expérience vécue qui illustre selon vous le mieux votre capacité à diriger une entreprise du BTP.

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

7 – FICHE RECAPITULATIVE
"activités réalisées - compétences acquises"

ACTIVITES REALISEES	COMPETENCES DU REFERENTIEL DEVELOPPEES ¹
	- - - - - -

¹ : reprendre les termes utilisés dans le référentiel du titre Entrepreneur du Bâtiment

DEMANDE VAE
"Entrepreneur du Bâtiment"

8 – CONCLUSION

